

LETTRE DE SA SAINTETÉ LÉON XIII

A L'EMPEREUR DE LA CHINE.

*Très grand Empereur,*

“ La guerre récemment soulevée dans certaines régions de Votre Empire Nous invite à tâcher de mériter par Nos études et Nos offices Votre bienveillance et Votre clémence, afin qu'il ne résulte aucun dommage pour la religion catholique de ces combats guerriers. En cela, Nous accomplissons un légitime devoir, puisqu'il Nous appartient de protéger, autant que Nous le pouvons et en tout lieu, la catholicité ; Nous suivons l'exemple de Nos Prédécesseurs, qui, plus d'une fois, ont imploré les puissants Princes, Vos ancêtres, en faveur des missionnaires d'Europe et du peuple chrétien. Ce qui Nous donne grande espérance, c'est que Vous avez donné, en ce temps même, plusieurs témoignages de Votre bon vouloir à l'égard des chrétiens ; Nous avons su, en effet, qu'au début de la guerre, Votre autorité a décrété que les chrétiens devaient être respectés, et qu'on ne fit aucun mal même aux missionnaires de la nation française. Il n'est personne qui en cela, grand prince, n'ait reconnu Votre équité et Votre humanité. D'autant plus que les prêtres, tous tant qu'ils sont, habitant Votre florissant empire pour y prêcher l'Évangile, sont envoyés par les Pontifes Romains, de qui ils tiennent leurs ressources, leur mandat et toute leur autorité. Ils ne sont pas recrutés dans une seule nation ; on en compte aujourd'hui un grand nombre de l'Italie, de la Belgique, de la Hollande, de l'Espagne, de l'Allemagne, qui habitent dix provinces de Votre vaste domination. Les prêtres, tant de la Société de Jésus que de la Congrégation des Missions, qui travaillent en d'autres provinces, viennent de nations très diverses. Et cela est pleinement d'accord avec la nature de la religion chrétienne qui n'est pas faite pour un seul peuple, mais pour tous, qui unit tous les hommes par des liens fraternels, sans aucune distinction de lieu ou d'espèce.

“ L'œuvre de ceux qui travaillent au nom de l'Évangile est très salulaire, même aux choses publiques. Ils doivent s'abstenir des affaires politiques, et se donner tout entiers à la propagation et à la sauvegarde de la science de Jésus-Christ. Les principaux préceptes de la doctrine chrétienne sont : craindre Dieu et conserver en toute chose la justice en son intégrité et son inviolabilité, d'où il suit qu'il faut se soumettre aux magistrats, obéir aux lois, honorer le roi non seulement par crainte de sa colère, mais sur tout par conscience ; rien certes n'est plus propre que ces vertus à tenir la multitude dans le devoir, et à conserver la sécurité publique.